D.E.M.A.II.N

COLLÈGE - LYCÉE - VOIE PROFESSIONNELLE

EDITION **NATIONALE**

N°20 Novembre 2021

ISSN 2649-1516

DÉMOCRATIE - ÉDUCATION - MÉTIER - APPRENTISSAGE - INCLUSION - INNOVATION - NUMÉRIQUE

Transition écologique | **Insertion professionnelle** | **Citoyenneté et inclusion**

SOMMAIRE

2 Sommaire

3 Editorial

4 BD Fake News

5 Dossier :
Journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire

11 Rencontre :
Les marins de l'air au lycée Lavoisier du Havre

12 Ecole inclusive par l'INSHEA - Dys Actu

15 Actualité numérique de l'académie de Nancy-Metz

19 Apprentissage : Erasmus rural
Trois portraits d'alternants

25 Lycéens et déjà #Entrepreneur

26 Relation école - entreprise :
vers un guichet unique pour les entreprises au sein des rectorats par Touteduc

27 La Marine Nationale recrute :
Dans les métiers des systèmes d'information et de communication / Actu Marine

31 Chronique des faits internationaux

34 COP 26 - Etre éco-délégué

37 Dossier Eco-conso :
Semaine européenne de réduction des déchets

40 Culture: Le Mémorial de la Shoah

« D.E.M.A.II.N. » est une publication des Editions .P.I.C.U.R.E.
Directeur de publications : P. TOUZEAU-MENONI - ont participé à ce numéro :
Elodie THEME - TOUTEDUC - C.TOUZEAU-MENONI - S. CHAMFORT - A. NIHILO
et la contribution de la Marine Nationale, l'INSHEA et la DANE de l'académie de Nancy-Metz
Régie et montage partenarial Inter@Connecté: Communication spécialisée sur le segment des 0-25 ans scolarisés
Mèl: philippe.TM@editions-epicure.fr - Mobile : 07 81 98 56 48 - BP 50512 06801 CAGNES SUR MER
Dépôt légal : à parution Novembre 2021 ISSN 2649-1516
Conception graphique : DwD - Contact : cedric@dwd.fr
Photo couverture :

Sommes-nous déjà entrés en période pré-électorale ?

Depuis quelques jours, et même semaines, le nombre des textes publiés au JO comme au BO, et intéressant les acteurs de l'éducation est très limité, tout comme leur portée. Sommes-nous déjà entrés en période pré-électorale ? Peut-on dire pour autant qu'il ne se passe rien ? Le malaise qui s'accroît chez les AESH, à en juger par les démissions, pose questions. Au-delà de leur trop faible rémunération et de leurs conditions de travail, ne mettent-ils (elles) pas en cause **notre conception de l'école inclusive** ?

Autre information de ces derniers jours, le **«contrat d'engagement»** dont les contours ont été précisés par le président de la République et par le Premier ministre est-il à la hauteur des problèmes que posent ces jeunes qui sont en dehors du système de formation comme du marché de l'emploi ? Là encore, au-delà des polémiques, c'est notre modèle d'insertion sociale, scolaire et professionnelle qui est interrogé.

A noter pourtant une information qui a pu échapper à la plupart des observateurs, **l'Education nationale envisage de créer un «bac pro» («Accompagnement, soins et services à la personne») en impliquant dans son articulation, les certifications voisines dépendantes de l'Agriculture ou de la Santé**. Une brèche serait elle-ouverte dans le fonctionnement «en silos» qui prévaut.

Concernant l'orientation, un mot sur le dernier rapport d'inspection générale interpelle par sa densité. A lecture des quelque 250 pages serrées, il examine le fonctionnement des procédures d'orientation, mais aussi leur histoire et la philosophie qui les sous-tend. Ses auteurs jaugent et jugent les avantages et les faiblesses de Parcoursup, décrivent minutieusement le rôle des professeurs principaux, dressent un état des lieux très précis de toutes les composantes de ce processus...

Certains regrettent qu'ils ne se soient pas davantage penchés sur le rôle des Régions à qui la loi confère de nouvelles responsabilités en termes

d'information des lycéens ; elles sont en train de s'en emparer et les inspecteurs ont davantage porté leur regard sur ce qui est que sur ce qui sera.

Mais il est clair, ils le montrent bien, que **l'orientation n'a de sens que si les élèves et leurs familles disposent d'une information à la fois complète, objective et lisible**. La multiplicité des acteurs, publics et privés, n'y aide pas. Il faudrait qu'au minimum les opérateurs étatiques travaillent davantage ensemble. **Une orientation réussie suppose également une offre de formation qui réponde à la demande et aux besoins**. Or, font-ils remarquer, la logique est à la mise en concurrence des établissements plutôt qu'à leur mise en réseaux, à la concertation, à la répartition des moyens. Sans aller jusqu'à proposer une autre organisation territoriale des collèges et lycées, c'est bien une esquisse qui en est proposée.

Fake news

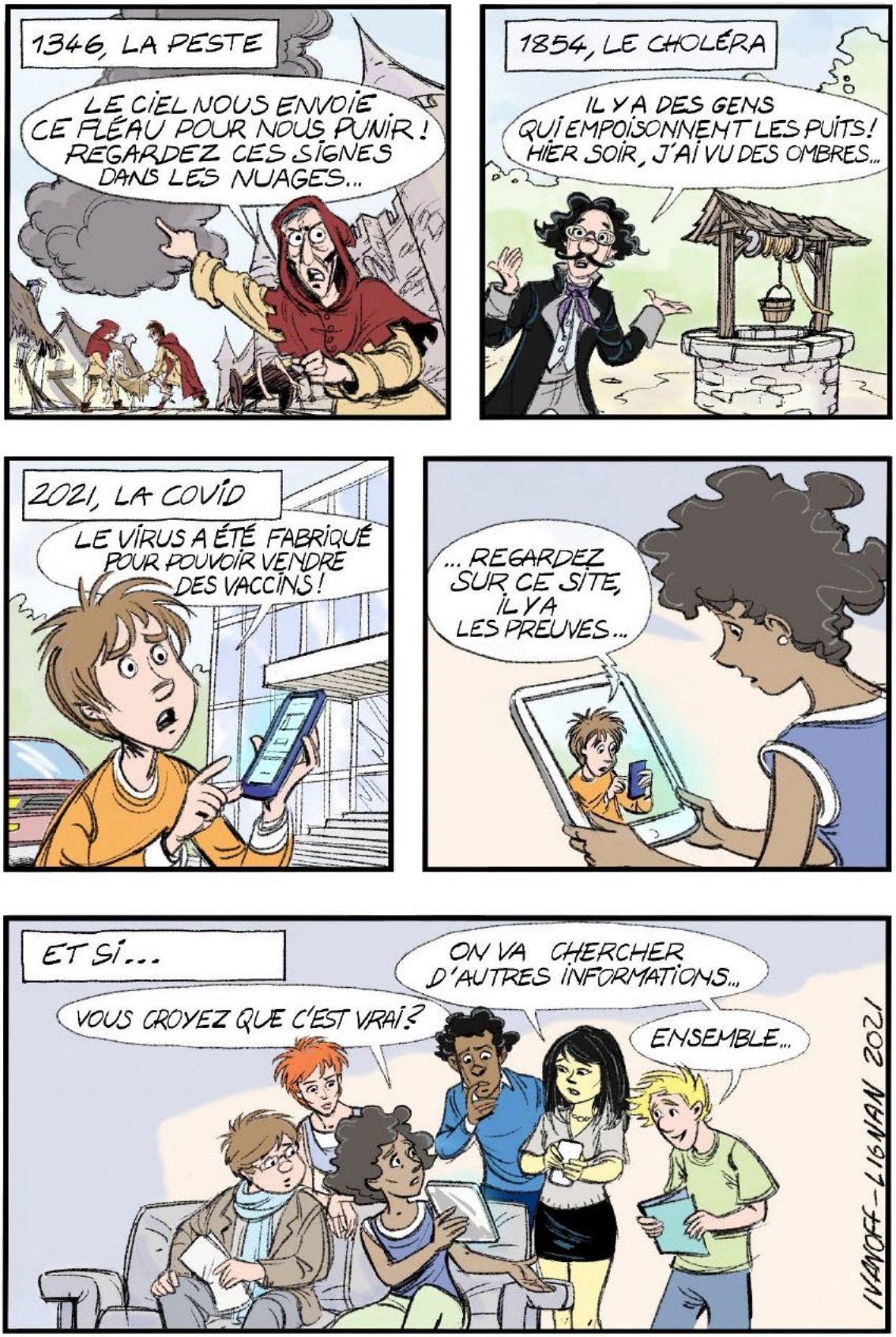

Scénario : Olivier Ivanoff / Dessins : Christian Lignan
In *Vers l'Education Nouvelle* 581 2021

JOURNÉE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT A L'ÉCOLE

18 NOVEMBRE

Début octobre, Dinah, jeune lycéenne d'origine réunionnaise de 14 ans, se donne la mort. La jeune fille était victime de harcèlement scolaire. Ce drame, loin d'être un fait isolé, témoigne de la gravité de ce phénomène devenu viral.

Le harcèlement à l'école fait 700 000 victimes chaque année

Le harcèlement peut se dérouler sous les yeux de tous, dans la cour de récréation et dans la classe d'où la nécessité d'être attentif dans tous lieux, à tous les signes : regroupement d'élèves autour d'un autre, ricanements dans la classe, mots échangés, affaires qui tombent, chahut inexpliqué et soudain, réaction surprenante d'un élève habituellement calme.

Depuis novembre 2013, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a mis en place une vaste politique publique pour lutter contre ce phénomène. Elle repose sur 4 axes : sensibiliser, former, prévenir, et prendre en charge.

Hommage à Dinah, suicidée à l'âge de 14 ans, devant le collège Jean-Henri Lambert de Mulhouse, le 24 octobre 2021.
FREDERICK FLORIN / AFP

#NonAuHarcelement

FREDERICK FLORIN / AFP

Le harcèlement, c'est quoi ?

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Cette violence se retrouve aussi au sein de l'école : elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre.

Lorsqu'un enfant ou un adolescent est insulté, menacé, battu, bousculé ou reçoit des messages injurieux à répétition, on parle donc deharcèlement.

Le harcèlement se fonde sur le rejet de la différence et sur la stigmatisation de certaines caractéristiques, telles que :

- L'apparence physique (poids, taille, couleur ou type de cheveux)
- Le sexe, l'identité de genre (garçon jugé trop efféminé, fille jugée trop masculine, sexisme), orientation sexuelle ou supposée
- Un handicap (physique, psychique ou mental)
- Un trouble de la communication qui affecte la parole (bégaiement/bredouillement)
- L'appartenance à un groupe social ou culturel particulier
- Des centres d'intérêts différents
- Le harcèlement revêt des aspects différents en fonction de l'âge et du sexe.

Les risques de harcèlement sont plus grands en fin d'école primaire et au collège.
Le harcèlement se développe en particulier :
- Lorsque le climat scolaire de l'établissement est dégradé: les adultes doivent créer les conditions pour que l'ambiance dans l'établissement soit propice à de bonnes relations entre les élèves et entre les adultes et les élèves.
- Lorsque les situations de harcèlement sont mal identifiées par l'équipe éducative : il est indispensable que les parents et les élèves ne soient pas démunis face au signalement d'une situation de harcèlement et que les sanctions soient adaptées et éducatives.

Les 3 caractéristiques du harcèlement en milieu scolaire

La violence : c'est un rapport de force et de domination entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes.

La répétitivité : il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement durant une longue période.
L'isolement de la victime : la victime est souvent isolée, plus petite, faible physiquement, et dans l'incapacité de se défendre.

Avec l'utilisation permanente des nouvelles technologies de communication (téléphones, réseaux sociaux numériques), le harcèlement entre élèves se poursuit en dehors de l'enceinte des établissements scolaires. On parle alors de cyber-harcèlement.

Le cyber-harcèlement est défini comme « un acte agressif, intentionnel perpétré par un individu ou un groupe d'individus au moyen de formes de communications électroniques, de façon répétée à l'encontre d'une victime qui ne peut facilement se défendre seule ».

Le cyber-harcèlement se pratique via les téléphones portables, messageries instantanées, forums, chats, jeux en ligne, courriers électroniques, réseaux sociaux, site de partage de photographies, etc.

La campagne nationale de prévention

Inscrite à l'agenda scolaire, la Journée nationale de mobilisation contre le harcèlement à l'école, le premier jeudi qui suit les vacances d'automne, invite les écoles et les établissements à s'engager dans des actions de sensibilisation et d'information. Une campagne annuelle thématique est lancée chaque année lors de journée nationale.

Cette année, la 6e campagne est consacrée au harcèlement dans les écoles élémentaires et vise ainsi à sensibiliser les élèves dès le plus jeune âge, après avoir traité les années précédentes du rôle crucial des témoins, de la problématique du sexting non consenti chez les adolescent(e)s et de la force du collectif pour empêcher l'installation des phénomènes de harcèlement.

Cette journée est l'occasion de présenter le clip national. La campagne s'inspire du scénario de «**Ça recommence**», vidéo de l'école Caromb de l'académie d'Aix-Marseille qui a remporté la mention spéciale «professionnels de la communication» lors du concours «Non au harcèlement» 2019 organisé dans plus de 1 300 établissements scolaires.

Ce clip «Ce n'est pas parce qu'on est petits qu'on a que des petits problèmes !», réalisé par le collectif Rose Carpet-Golden Network Groupe M6, vise ainsi à faire évoluer la représentation de tous en admettant que des situations de harcèlement peuvent se manifester dès le CP et poursuivre les élèves victimes dans la durée. **Visionnez le clip**.

Prix « Non au harcèlement » 2021
Affiche mention « Coup de coeur des élèves »

Prix « Non au harcèlement » 2021
Vidéo mention 'Coup de coeur des élèves' Ce projet est réalisé par les élèves du lycée Auguste Renoir, académie de Nice.

Une action internationale

La France a souhaité porter le sujet au niveau international pour favoriser une mobilisation de l'ensemble des systèmes éducatifs, notamment depuis la réunion des ministres de l'éducation des pays du G7 en juillet 2019 et la déclaration conjointe des ministres du G7, décidant d'en faire une cause commune.

Avec le Mexique et le Maroc, la France est à l'initiative de la création d'une «Journée internationale contre la violence et le harcèlement en milieu scolaire, y compris le cyber harcèlement» par l'Unesco. Cette journée a été célébrée pour la première fois le jeudi 5 novembre 2020.

Cette journée a été l'occasion de dévoiler une nouvelle campagne consacrée aux situations de harcèlement dans le premier degré et de proposer des outils aux équipes pédagogiques et éducatives. Le concours Non au harcèlement est désormais accessible aux élèves dès le CP avec la création d'un nouveau prix spécial école élémentaire.

Une conférence en ligne a été organisée en partenariat avec l'Unesco et visait à créer une dynamique mondiale. Cela a été l'occasion d'établir un point d'étape de la politique menée par le ministère depuis plusieurs années dans la lutte contre le harcèlement et d'envisager de nouvelles pistes d'action.
Cet événement a été un moment important pour mettre en lumière les travaux menés par des experts français et internationaux sur le thème du harcèlement.

#NonAuHarcelement

L'appel aux réseaux sociaux

Lors de cette conférence, avec ses homologues, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, lancera un appel pour une éthique des réseaux sociaux.

Conception éthique des applications, limitation de l'anonymat des mineurs, collaboration entre les plateformes et les structures de prévention, transparence et actions concrètes ; voilà ce que plus d'une quinzaine de ministres de l'éducation demanderont aux réseaux sociaux, en lien avec l'Unesco.

Le premier partenariat avec TikTok

À partir du 5 novembre et pour une semaine, le ministère et TikTok sensibilisent les adolescents, utilisateurs de la plateforme, et leur entourage à travers une campagne de prévention in-app #NonAuHarcelement. Cette campagne marque lepremier partenariat entre TikTok et le ministère qui souhaite sensibiliser les utilisateurs de la plateforme, qu'ils soient victimes ou témoins, aux situations de harcèlement, via une grande campagne in-app comprenant :

- Une bannière, visible de l'ensemble des utilisateurs français de TikTok depuis l'onglet « Découvrir » de leur application. Elle rappelle que le harcèlement n'a pas d'âge et qu'il peut toucher tout le monde ;

- Une page de sensibilisation qui promeut un message simple : ne pas rester isolé face au harcèlement. À ce titre, le 3020, un numéro d'écoute et d'assistance gratuit vient en aide aux personnes victimes ou témoins (détail dans le dossier de présentation) ;

- Des vidéos accessibles sur le compte @tiktok_ france mettront en image des situations de harcèlement et des messages de sensibilisation.

Rendre les élèves acteurs de la lutte contre le harcèlement

La réussite de la lutte contre le harcèlement repose également sur l'engagement des élèves. Actuellement, 5 000 lycéens jouent le rôle de référents harcèlement. Dans le même esprit, les collégiens sont formés pour sensibiliser leurs camarades grâce à des outils qui leur sont mis à disposition sur le site Non au harcèlement.

Devenir ambassadeur au collège/lycée

La réussite de la lutte contre le harcèlement repose également sur l'engagement des élèves. Aujourd'hui, nous comptons 10 000 ambassadeurs, formés au repérage des situations de harcèlement, capables d'agir en lanceur d'alertes et éviter ainsi de laisser les élèves victimes isolés.

Quelques chiffres clés 2019

- 310 référents harcèlement mobilisés dans les académies
- 77 742 sollicitations du 3020
- 2 176 signalements aux référents académiques
- 649 236 visiteurs sur le site Non au harcèlement
- 6 280 ambassadeurs collégiens et 3 419 ambassadeurs lycéens

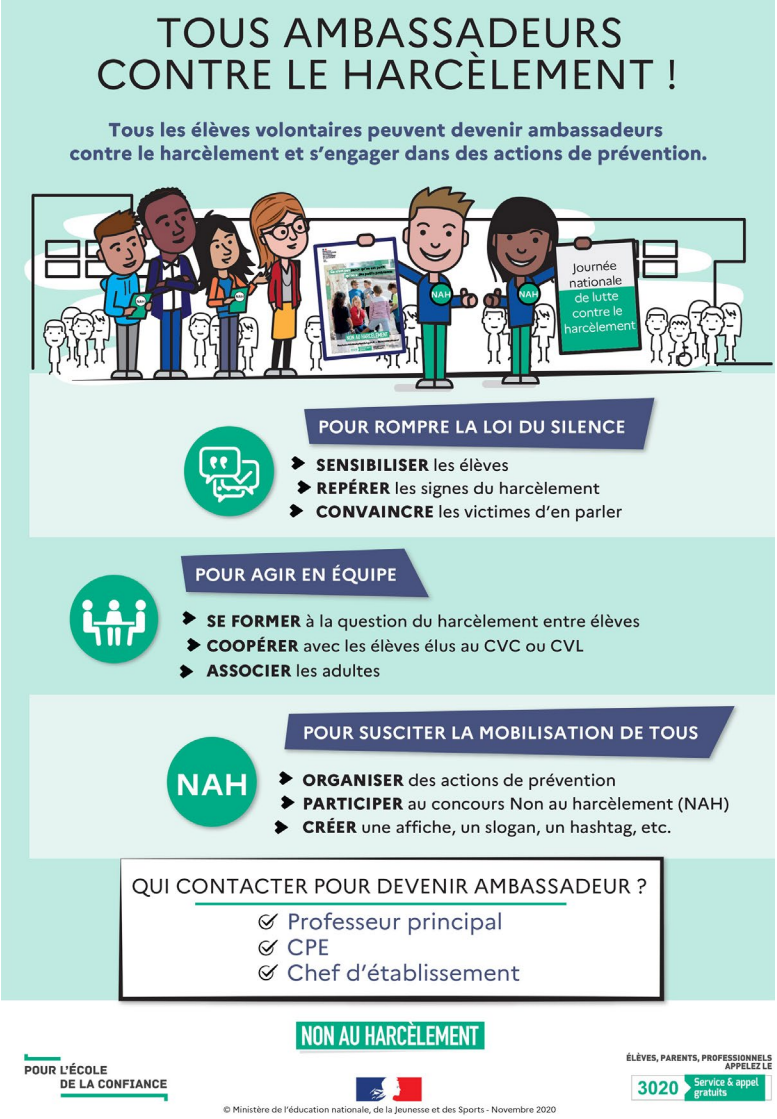

Quelques idées d'actions pour agir contre le harcèlement dans mon collège

- Organiser un événement dans mon établissement pour la journée nationale le premier jeudi du mois de novembre

- Participer au concours « Non au Harcèlement ! »

- Sensibiliser les élèves de son collège (heures de vie de classe, semaine de l'engagement, actions du Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), etc.)

- Intervenir dans la formation des délégués de classe

- Proposer un temps d'échange avec les parents sur la thématique

- Assurer le lien avec le Conseil à la vie collégienne afin que figurent, dans le règlement intérieur, des dispositions particulières contre le harcèlement

- Faire connaître à ses camarades les différents numéros qui leur sont dédiés :
le **3020** et le **0800 200 000**

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

LES MARINS DU CIEL

PARTENAIRE DU LYCÉE LAVOISIER AU HAVRE

Automobile | Chaudronnerie industrielle | logistique | Aéronautique navale | Transport

Le 18/10/2021, le commandant du Centre d'Entraînement à la Survie et au Sauvetage de l'Aéronautique Navale (CESSAN) et deux plongeurs instructeurs sont intervenus au sein du Lycée Lavoisier du Havre.

Cet établissement délivre des formations pour les métiers de l'automobile, de la chaudronnerie industrielle, de la logistique et du transport et vient de signer une convention de partenariat avec le service de recrutement de la Marine nationale pour sa section aéronautique.

Le Lycée Lavoisier du Havre reçoit les marins du ciel venus soutenir le projet de cabine d'hélicoptère immergeable destinée au SAMU SMUR-M 76B.)

Ce partenariat concerne les élèves en BAC PRO AERO intéressés à l'issue de leur scolarité par un engagement au sein de la force de l'aéronautique navale et leur permet de découvrir l'environnement militaire, maritime et aéronautique tout au long de leur cursus scolaire afin de préparer au mieux une future intégration au sein de la Marine nationale.

La section chaudronnerie du lycée a conçu une structure métallique immergeable afin d'entrainer les équipes locales du SAMU à s'extraire de leur hélicoptère en cas de crash en mer.

Le CESSAN, dont la mission est de former et d'entraîner le personnel navigant de la Marine mais aussi des autres armées (françaises et étrangères) ainsi que tous les personnels amenés à faire du survol maritime, a été sollicité pour son expertise mondialement reconnue dans le domaine de la formation à la survie et au sauvetage en mer.

La venue de ces professionnels de la survie en mer a été l'occasion d'échanger avec les classes de seconde et première de la filière BAC PRO AERO ainsi qu'avec les terminales de BAC PRO Chaudronnerie en partageant leur vécu de marins du ciel et témoigner de leur quotidien et expliquer les différents métiers exercés dans l'aéronautique navale.

Livret de parcours inclusif (LPI) – Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports

Le livret de parcours inclusif est une application ayant pour finalité d'améliorer la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers. Il permet de leur proposer une réponse pédagogique adaptée à leur situation dans le cadre d'un ou plusieurs des dispositifs de l'école inclusive.

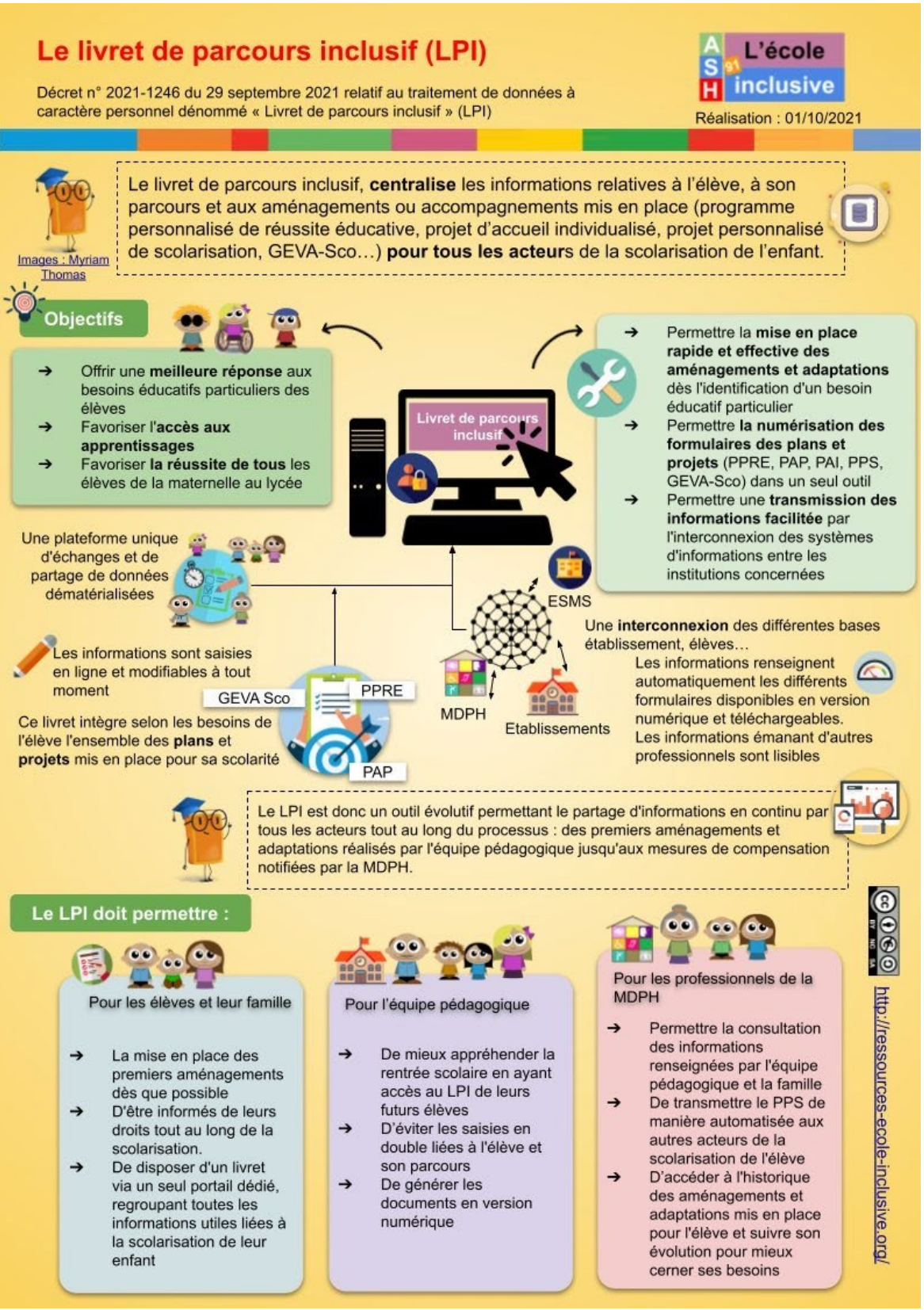

Après un test du livret développé par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), une première phase de déploiement de cette application numérique d'aide à l'accompagnement des élèves dans leur scolarité a été lancée le 4 octobre 2021 sur 4 académies (Aix-Marseille, Nantes, Normandie, Poitiers) et leurs 18 départements.

L'objectif est que tous les élèves concernés disposent d'un livret de parcours inclusif en 2022.

Dans l'intervalle, il sera déployé progressivement au sein des établissements. Pour plus d'informations, consulter cette page.

Accompagner la scolarité et contribuer à l'inclusion scolaire : Socle commun d'actions - Haute Autorité de Santé (HAS)

Ces recommandations sont en premier lieu à destination des professionnels des établissements et services sociaux et médico-sociaux des secteurs du handicap et de la protection de l'enfance (ESSMS) mais elles peuvent aussi servir la communauté éducative. Elles s'articulent autour de cinq chapitres :

- Aider l'enfant à être acteur de sa scolarité
- Encourager l'implication des parents dans la scolarité de l'enfant
- Identifier et développer les ressources de l'ESSMS pour accompagner collectivement les parcours scolaires
- S'inscrire dans la communauté éducative
- Intervenir dans l'école : les missions d'appui ressource

Les unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS)
Consulter la Bibliographie de l'INSHEA

Les ressources signalées sont disponibles à la bibliothèque de l'INSHEA et/ou consultables en ligne.
Les ULIS sont des dispositifs pour la scolarisation des élèves en situation de handicap dans le premier et le second degrés.

Véronique Geffroy parle des pédagogues sourds

Véronique Geffroy, formatrice à l'INSHEA, est l'autrice de l'ouvrage « La formation des pédagogues sourds ».

Dans ce podcast, elle explique l'importance de la présence de pédagogues sourds pour l'apprentissage des élèves sourds et malentendants, traite de la possibilité des classes bilingues (français/LSF), des progrès accomplis et des difficultés qui demeurent.

Écouter ici.

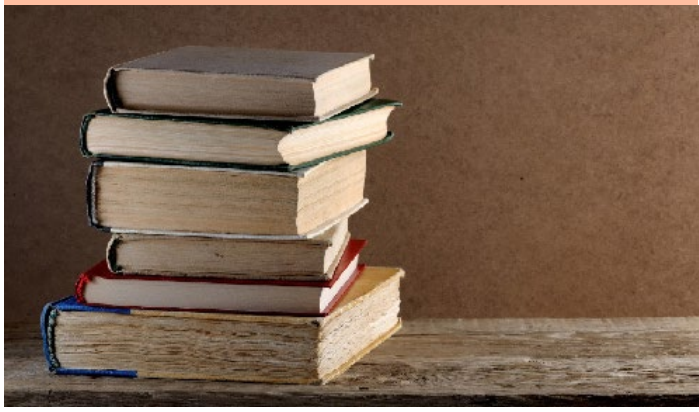

SOCIÉTÉ INCLUSIVE
Documents adaptés aux déficients visuels

À ce jour, plus de 600 documents sont disponibles. Sept disciplines scolaires sont représentées : éducation civique, géographie, histoire, langues et cultures, mathématiques, sciences et techniques, sciences et vie de la Terre, ainsi que deux rubriques : « Vu dans la presse » dédiée aux dessins en lien avec l'actualité et « Autres thèmes ».

Les petits nouveaux : Paris métropole culturelle, économique, politique (programme de géographie de terminale), à consulter ici.

Ryann - lycéen et «dys» lance sa société R2Dtooldys des jeunes «dys»

Inventeur d'un kit pour clavier d'ordinateur à l'intention des jeunes « dys », comme lui, à 16 ans, le projet de ce lycéen en classe de 1 ère : mettre des autocollants colorés qui aident les jeunes dyslexiques, dysorthographiques et/ ou dyspraxiques à identifier les lettres et les touches.

Il a travaillé sur la colle, agrandi la taille des lettrages, revu les couleurs pour qu'elles soient plus tranchées et changé le papier par du vinyle plastifié pour une meilleure durabilité.

Le lycéen a d'ores et déjà vendu un millier de ses Keydys, dont beaucoup à l'étranger, et le kit existe maintenant en douze versions qwerty et azerty. Le produit étant bien abouti, aidé par ses parents, il a créé sa société, la SARL **R2Dtooldys**., il dirige ses efforts sur sa distribution, découvrant avec ses parents les arcanes du commerce international.

Lauréate de plusieurs prix et bénéficiaire de prêts d'honneur, l'invention de Ryann rencontre une adhésion unanime. "Partout, nous tombons sur des gens engagés pour la cause des enfants en situation de handicap". C'est le cas de la fondation et des magasins Boulanger, qui ont apporté leur expertise tout au long du développement du produit. Bonne nouvelle aussi : ses kits vont être distribués dans 25 de ces grandes surfaces en France et sur le site du spécialiste de l'électroménager.

Mila, le jeu musical qui améliore le parcours de soins des enfants « dys »

La technologie offre des possibilités nouvelles puisqu'elle permet de développer des protocoles d'entraînements à distance, par exemple via **des outils numériques comme les jeux sérieux pouvant être accessibles à faible coût**. Bien que l'utilisation des jeux sérieux soit une solution prometteuse, cette possibilité reste peu exploitée pour l'instant.

Avec son application crée par François Vonthron, cette startup propose un outil ludique de rééducation pour les enfants mêlant **musique, neurosciences et numérique**. **La solution thérapeutique Mila.**

C'est donc en complément de ces soins que l'entrepreneur a créé Mila, une application ludique issue de Polytechnique, qui propose des outils de rééducation des enfants ayant **des troubles spécifiques d'apprentissage et du langage** (TSAL) par la musique :

« Notre outil peut servir entre deux sessions de rééducation chez l'orthophoniste, mais permet aussi d'initier une rééducation précoce en attendant une prise en charge professionnelle, qui peut être parfois très longue à venir, poursuit François Vonthron. L'idée est d'ajouter un maillon dans le parcours de soin, pour densifier la rééducation par le jeu, à la maison, pour l'enfant ».

L'académie de Nancy-Metz au salon Éducatec-Éducatice

Le salon professionnel Éducatec-Éducatice est un rendez-vous d'affaires entre exposants et porteurs de projets de l'éducation. Il réunit les acteurs du numérique et de la pédagogie autour de l'usage des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement.

Cet événement se tient cette année à Paris Expo, porte de Versailles les 24, 25 et 26 novembre 2021.

Les objectifs de la participation de l'académie de Nancy-Metz à cet événement national sont :
- Organiser une veille prospective du numérique éducatif en France ;
- Renforcer la visibilité nationale des projets académiques et poursuivre les collaborations avec le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports (MENJS) ;
- Nouer de nouveaux partenariats ;
- Promouvoir des projets internationaux de l'académie ;
- Promouvoir les partenaires de l'académie.

En plus de son stand, l'académie propose quatre conférences :

Mercredi 24 novembre 2021

Thématique de la journée : tiers lieux et accompagnement en territoire

9 h 30 - 10 h 30 Table ronde Tiers lieux : un nouveau concept pour l'éducation

Présentation des enjeux et des modalités d'installation d'un tiers lieu.
Le défi d'accompagner des territoires pluriels, ruraux et quartiers prioritaires de la ville, en repensant les concepts des actions pédagogiques, de la parentalité et des relations aux partenaires.

Des regards croisés apportent un éclairage sur ces innovations, les conditions de leur pérennité et sur l'importance d'une documentation pour une mise en réseau efficace.

Jeudi 25 novembre 2021

Thématique de la journée : école inclusive

9 h 30 - 10 h 30 Table ronde : Tisser un réseau au service des élèves avec troubles du spectre autistique

Garantir la scolarisation effective des enfants et des jeunes est un des cinq engagements phares de la stratégie nationale pour l'autisme. Pour satisfaire à cet engagement, l'académie de Nancy-Metz porte des projets innovants au service des élèves avec troubles du spectre autistique (TSA) expérimentés dans des classes. Il s'agit de construire un écosystème d'acteurs engagés autour d'expérimentations ou de projets structurants. Regards croisés entre l'éducation nationale, la recherche et l'Edtech, perspectives et ouvertures.

L'académie de Nancy-Metz au salon Éducatec-Éducatice

Jeudi 25 novembre 2021

Thématique de la journée : école inclusive

16 h 30 - 17 h 30 Table ronde Les e-fran et après : industrialisation et perspectives

Projets e-FRAN, la recherche au coeur de l'école dans une académie, partenariats multiples, industrialisation et perspectives

L'année 2021-2022 voit la fin des 22 projets de recherche e-FRAN, après quatre ans de mise en oeuvre. METAL, e-TAC et Linumen sont les trois projets déployés dans l'académie de Nancy-Metz autour des trois thématiques suivantes : l'apprentissage des langues par des outils personnalisés par l'Intelligence Artificielle, le travail collaboratif par les Interfaces Humain Machine (IHM) et la maîtrise des savoirs fondamentaux en maternelle à l'aide d'applications. Après avoir présenté les objectifs, enjeux et résultats de ces projets, chaque intervenant pourra apporter des précisions sur les modalités de collaboration entre les laboratoires de recherche et l'académie pendant leur déroulement. Ils aborderont les améliorations constatées, notamment en ce qui concerne les apprentissages et la transformation des pratiques professionnelles, mais aussi les perspectives d'industrialisation des dispositifs, la mise à disposition des applicatifs, les difficultés et les opportunités liés à ces questions.

Vendredi 26 novembre 2021

Thématique de la journée : Dépassons les frontières

9 h 30 – 10 h 30 - Table ronde Le bien-être de l'élève, une affaire sérieuse

Améliorer le climat scolaire par des solutions numériques multilingues développées autour du bien-être de l'élève. Le climat scolaire concerne toute la communauté éducative : élèves, personnels, parents. C'est une responsabilité collective. Les intervenants à la table ronde proposent une photographie de la question du bien-être scolaire aujourd'hui par les travaux de la recherche, les actions d'une académie et les solutions liées. Les perspectives d'évolution et de déploiement international seront également abordées.

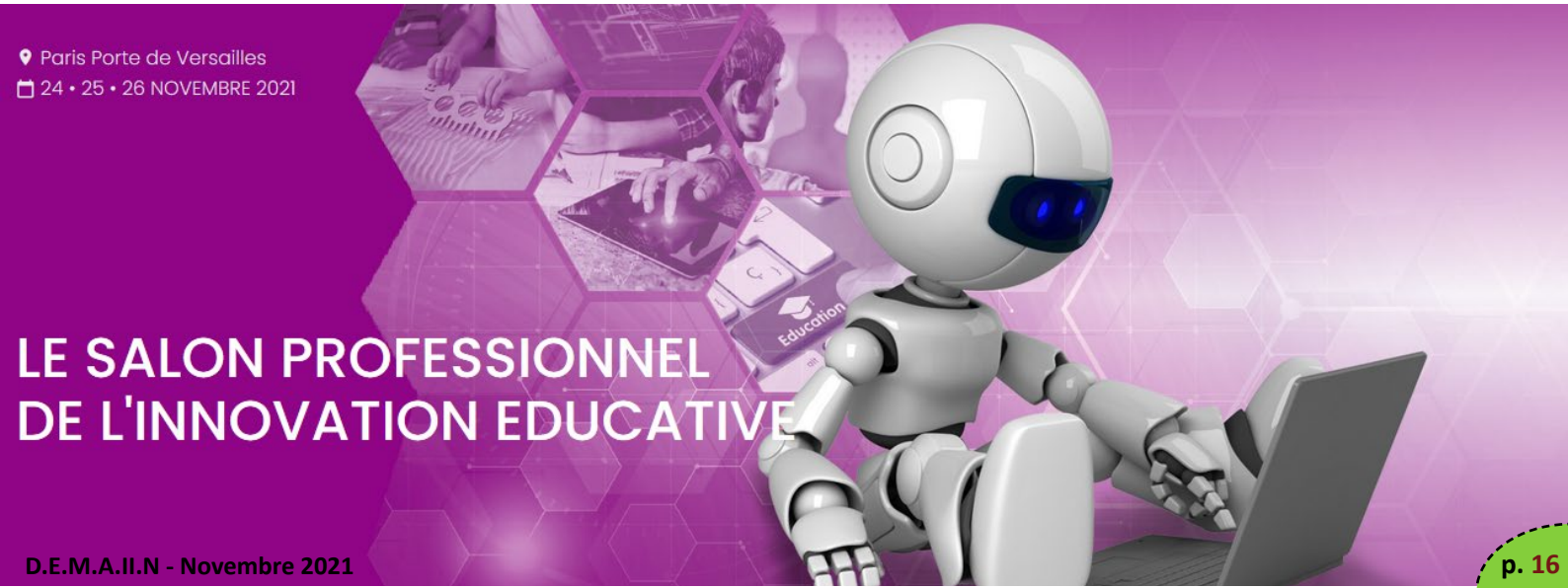

Une journée pour le numérique en famille !

Dans le cadre de l'installation du dispositif Cité éducative au Plateau de Haye au coeur de la Métropole du Grand Nancy, 270 ordinateurs portables ont été achetés pour les élèves boursiers des collèges Jean-Lamour, Nancy, et La-Fontaine, Laxou.

La DANE de Nancy-Metz a soutenu cette initiative : pendant la distribution des matériels aux familles, plusieurs ateliers d'animation et de démonstration ont été organisés avec des associations de quartier, la Police Nationale, en présence des différents partenaires du projet : la Métropole du Grand Nancy, les villes de Laxou, Maxéville, Nancy et d'autres partenaires associés.

L'atelier de la DANE a eu pour but de présenter les thématiques qui sont au coeur de notre action, réunies autour du thème ***J'apprends le numérique en famille***. Les familles concernées par la remise d'un ordinateur portable ont donc pu découvrir, observer et manipuler les dispositifs suivants :

- Découverte de la programmation avec le robot Cozmo ;
- Sensibilisation au bon usage du numérique avec le dispositif Au calme sur le web ; (https://dane.ac-nancymetz.fr/education-au-numerique/)
- Certification des compétences numériques par Pix ;
- Bien-être scolaire avec le dispositif ULLO (https://ulloworld.fr/garden/);
- Visite de la station spatiale internationale en réalité virtuelle ;
- Découverte de la classe du futur, imaginée par des élèves.

Le dispostif Ullo

Mise en œuvre du planétarium numérique

Pour la fête de la science à l'école de Vigneulles-les-Hattonchâtel

À l'occasion de la fête de la science 2021, l'école de Vigneulles-lès-Hattonchâtel a souhaité bénéficier d'une animation multi-niveaux sous le planétarium numérique mis à disposition par la DANE et la délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC) de l'académie de Nancy-Metz, en partenariat avec la Maison pour la science de Maxéville et le planétarium d'Épinal. C'est ainsi que 230 élèves, âgés de 2 à 11 ans, ont pu bénéficier de ce formidable outil technologique pour un voyage vers les astres, régulièrement ponctué de «Oh !» et de «Ah !» d'émerveillement.

L'outil mis à disposition se compose d'un dôme gonflable flambant neuf, capable d'accueillir une classe entière. Le planétarium en lui-même est constitué d'un ordinateur performant relié à un projecteur numérique de haute résolution diffusant images, vidéos et animations sur le dôme à 360°.

Le logiciel installé, Spacecrafter, a été développé par deux professeurs de l'académie, monsieur Olivier Nivoix et monsieur Pierre Wilhelm.

La prise en main de ce matériel a nécessité des formations académiques, co-pilotées par la maison pour la science, dont messieurs Arnaud Jacquemot et Frédéric Vast, formateur aux usages du numérique et conseiller pédagogique de circonscription, ont pu bénéficier. À l'issue de ces formations, ils ont conçu et codé une animation destinée au public scolaire et adaptable de la toute petite section de maternelle au cycle 3.

Autour du ciel nocturne du jour, le plus jeune public découvre le ciel étoilé et la danse des astres sous le planétarium, accompagné par des histoires, contes et légendes et de courtes vidéos. Tous les enfants entendent conter la légende de la grande casserole, un des groupes d'étoiles de la Grande Ourse, ou assistent, en fin de spectacle, à une pluie d'étoiles filantes. Les plus grands bénéficient d'incursions vers les planètes du système solaire et notre étoile, et découvrent les constellations visibles du ciel du jour. L'astronomie devient un jeu d'enfant pour ces élèves qui touchent du doigt, sous le planétarium, certains objectifs poursuivis par les programmes de l'école primaire : repérer et observer le mouvement apparent du soleil, situer la terre dans le système solaire, nommer et observer les différentes planètes, s'orienter grâce au soleil et aux étoiles etc.

Le planétarium numérique démultiplie les possibilités d'illustration de phénomènes astronomiques offertes jusqu'à présent par le planétarium opto mécanique : insertion de courtes vidéos, zoom et agrandissements, affichage des astérismes et figures mythologiques, course des étoiles en temps accéléré, etc. L'académie de Nancy-Metz peut s'enorgueillir de posséder et mettre à disposition de ses élèves l'un des outils les plus performant actuellement dans ce domaine

ERASMUS RURAL

L'ASSOCIATION INSITE IMPLIQUE LA JEUNESSE DANS LA REDYNAMISATION DES COMMUNES

InSite propose aux porteurs de projets ruraux un accompagnement sur mesure pour les aider à grandir, à se structurer et à mobiliser des forces vives. Grâce à l'Erasmus rural, des jeunes volontaires s'installent dans les communes pour soutenir les initiatives locales porteuses de sens.

InSite contribue à un idéal de société plus juste, plus solidaire et plus résilient.

Tu as entre 18 et 25 ans ? Tu rêves de réaliser des projets de terrain en équipe pour dynamiser un village ?

Les missions InSite sont faites pour toi !

Découvre les missions

Le Manifeste InSite

«Nous sommes les témoins d'un profond changement de société. Le bouleversement climatique, la globalisation de l'économie et la concentration des populations en sont quelques uns des marqueurs les plus significatifs. L'avènement d'une société numérique bouleverse tous les codes au sein d'un modèle de développement qui apparaît de plus en plus "hors-sol".

Dans ce contexte, différentes catégories de notre population se sentent en situation de déclassement, social, économique, culturel et territorial qui vient interroger la stabilité même du pacte Républicain, de notre cohésion nationale, provoquant ainsi une profonde crise de confiance entre une partie importante de la population et ses "élites".

Les territoires ruraux sont au coeur de ces changements et les populations qui y vivent sont parmi les premières victimes de ce déclassement. Les questions liées à la présence et au redéploiement des services publics, au combat contre les déserts médicaux, au maintien des écoles, au développement des commerces de proximité, sont fondamentales. Nous devons y répondre pour donner une nouvelle ambition au monde rural et réhabiliter la possibilité d'un avenir désirable à la campagne.

Ces territoires, qui ont jadis forgé l'Histoire et la richesse de notre pays, regorgent d'atouts majeurs grâce, entre autres, aux porteurs de projets locaux qui font vivre leurs communes et que l'on pourrait qualifier de héros du quotidien, de tisseurs de liens.

Des élus locaux qui inventent tous les jours des réponses innovantes, des associatifs qui savent maintenir et développer un lien social unique, qui font vivre un patrimoine d'une richesse inestimable, des artisans et des entrepreneurs qui innovent au service de l'intérêt général, des paysans qui protègent et développent des produits d'une grande qualité, respectueux des Hommes et de l'environnement.

Aux quatre coins de la France, ils agissent et inventent avec peu de moyens humains et financiers, souvent dans le plus grand anonymat.

InSite veut se mettre au service de tous ces acteurs, en proposant un programme d'accompagnement sur-mesure et gratuit leur permettant de se structurer, de mobiliser des forces vives et de pérenniser et-valoriser leurs actions.

Dans ce cadre, InSite s'appuie également sur une autre richesse dont bénéficie notre pays : la capacité et la volonté d'engagement des jeunes. Nous avons ainsi créé une forme de volontariat à la campagne, un "Erasmus rural" permettant à des jeunes d'ici et d'ailleurs de vivre une aventure humaine et collective au coeur de nos villages, en collaboration étroite avec les acteurs de terrain. Ils mettent leur énergie, leur détermination, leurs compétences et leurs expériences au service d'une autre idée du développement local.

Le volontariat en Service Civique chez InSite

InSite propose des missions civiques en immersion au coeur des villages. Les volontaires s'installent le plus souvent en binôme au sein de la commune pour laquelle ils s'engagent. Le logement est mis à disposition par la commune, gratuitement ou pour un loyer très modéré.

Ainsi, les volontaires sont au plus près du terrain et des habitants pour tisser des liens avec eux et soutenir les initiatives locales porteuses de sens, qu'elles soient culturelles, sociales ou environnementales.

Le Service Civique : qu'est-ce que c'est ?

Le volontariat en service civique est un dispositif ouvert à tous les jeunes (français, réfugiés, européens, etc.) de 16 à 25 ans (30 ans pour les personnes en situation de handicap). Il permet de vivre une expérience hors du commun au service de l'intérêt général pendant 6 à 12 mois, en bénéficiant d'une indemnité de 470 à 580 € par mois.

Le service civique permet à chaque jeune de :
- Donner de son temps pour soutenir une cause qui lui tient à coeur
- Rencontrer des personnes différentes et faire l'expérience de la diversité
- Développer de nouvelles compétences et dessiner son projet d'avenir.

Les règles d'or du service civique :
Le recrutement des volontaires se fait uniquement sur des critères de motivation et non de compétences, c'est ce qui le rend accessible à tous
- Chaque volontaire doit être accompagné tout au long de son service civique pour mener à bien sa mission et s'épanouir dans cette expérience
- Le volontariat ne se substitue en aucun cas à un emploi et doit être une expérience de l'intérêt général avant tout !

« InSite est un Erasmus rural. La première vocation c'est l'envie. Que ces jeunes aient l'envie de s'impliquer pour le développement des territoires ruraux »

Thibault Renaudin

Fondateur d'InSite

Animation d'une recyclerie culturelle et artistique

- Blajan (31)
- Thème : Culture, Développement local, Environnement
- Début : 01/10/2021
- Durée : 8 mois

Découvrir la mission **ici**

L'ALTERNANCE

UNE VOIE DE PLUS EN PLUS CHOISIE PAR LES ÉTUDIANTS

L'alternance permet de se former à un métier et à s'intégrer plus facilement à la vie et à la culture de l'entreprise. C'est un système de formation qui est fondé sur une phase pratique et une phase théorique qui alternent. C'est une véritable passerelle pour l'emploi et l'insertion professionnelle.

LoLa
25 ans

Juriste de formation, j'ai d'abord été diplômée d'un master 2 recherche en droit international. L'absence de stage obligatoire ainsi que les conditions particulières d'accès au marché du travail dans un contexte économique impacté par la crise sanitaire m'ont poussée à chercher une formation professionnalisante. J'ai alors intégré un master en alternance à l'IAE Gustave Eiffel.

Cette expérience m'a permis de développer des compétences professionnelles recherchées (savoirs être et savoirs faire) tout en approfondissant mes connaissances théoriques. J'ai pu alors faire le pont entre mes apprentissages et les exigences pratiques.

Ce choix de master en alternance a été particulièrement rassurant car il permet d'obtenir un diplôme supplémentaire tout en mettant un pied dans le monde du travail qui peut parfois faire un peu peur.

A la sortie de cette formation, je me suis sentie davantage prête pour postuler à des offres d'emploi.

L'alternance comprend deux types de contrats : le **contrat d'apprentissage** et le **contrat de professionnalisation** qui répondent tous deux au même objectif de montée en compétence du salarié en combinant travail en entreprise et formation théorique.

Le contrat de professionnalisation

Il conjugue formation pratique, en relation avec la qualification recherchée, et formation théorique dans un organisme de formation externe ou interne à votre entreprise.

Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans révolus désirant compléter leur formation initiale.

L'objectif : l'obtention d'une qualification professionnelle (diplôme, certificat de qualification…) conforme aux attentes immédiates du poste. Les entreprises assujetties au financement de la formation professionnelle continue peuvent y recourir.

Le contrat de professionnalisation peut être conclu sous la forme d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou à durée indéterminée (CDI) :

- le contrat (CDD) ou l'action de professionnalisation (au début d'un CDI) est d'une durée comprise entre 6 et 12 mois et peut être portée jusqu'à 24 mois par accord de branches pour des publics et des qualifications déterminées, voire jusqu'à 36 mois pour certains publics prioritaires.

- lorsqu'il est conclu à durée déterminée, il peut être renouvelé une fois si la qualification visée n'a pu être obtenue pour cause d'échec aux épreuves, maladie, maternité, accident du travail, défaillance de l'organisme de formation. Le renouvellement est également possible pour préparer une qualification supérieure ou complémentaire à celle obtenue.

La rémunération minimale à verser au bénéficiaire du contrat de professionnalisation est fixée en pourcentage du SMIC ou du minimum conventionnel.

Le contrat d'appentissage

Il vise à former un professionnel à même d'évoluer dans le secteur dans lequel il s'est spécialisé. Il concerne :

Les jeunes de 16 à 29 ans révolus (des exceptions sous conditions : les apprentis préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, les travailleurs handicapés, les sportifs de haut niveau, les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise). L'objectif est de permettre la préparation d'un diplôme par le jeune apprenti, ce qui engage l'employeur à fournir une formation professionnelle complète.

Les jeunes de moins de 15 ans ayant achevé lepremier cycle de l'enseignement secondaire (fin de 3e) comme stagiaire de la formation professionnelle, sous statut scolaire, dans un lycée professionnel ou dans un centre de formation d'apprentis et entrer en apprentissage dès lors qu'ils ont atteint l'âge de 15 ans et un jour.

La rémunération : est de 27 à 100% du SMIC (pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2019) selon l'âge de l'apprenti et sa progression dans l'apprentissage.

La durée du contrat : CDD de 6 mois à 3 ans selon la durée du cycle de formation ou CDI.

https://www.alternance.emploi.gouv.fr/decouvrir-lalternance

https://www.alternance.fr/

Elodie
26 ans

Chargée de développement chez RE-BELLE

Après une année de prépa, je me suis finalement tournée vers un BTS Communication en alternance dans une entreprise. Si j'ai pu y découvrir et appréhender les métiers de la communication, je n'ai en revanche pas trouvé le secteur d'activité qui me correspondait. Cette formation a duré deux ans et m'apermis de tirer avantage de la voie de l'alternance.

J'ai continué en licence communication en alternance à la Région Île-de-France pendant deux ans (je suis restée dans la même structure pour mon Master 1). Là encore, l'éventail des tâches et des métiers vis à vis de ma formation collait tout à fait, j'étais néanmoins toujours en recherche d'un secteur qui pourrait correspondre à mes aspirations.

C'est donc finalement après 5 années d'alternance que j'ai trouvé ma voie, lors demon année de Master 2 effectuée en alternance dans une association (économie sociale et solidaire).

L'alternance s'est plutôt imposée lors de mon parcours; je n'avais pas en tête cette voie lorsque j'ai commencé mes études. Finalement, je dirais que c'est une option qui permet d'être plongée de manière réaliste dans la vie active et se faire une idée précise d'un métier. Me concernant, je travaille aujourd'hui dans l'association qui m'avait accueillie pour ma dernière année d'alternance ; j'y aitrouvé ma voie et je suis épanouie.

5 bonnes raisons de choisirl'alternance

1. UNE INDÉPENDANCE FINANCIÈRE

Du CAP au Bac+5, tous les jeunes sous contrats en alternance touchent un salaire calculé sur un pourcentage du SMIC en fonction de leur âge, de leur niveau d'études et du contrat passé avec l'entreprise (apprentissage ou professionnalisation). Selon l'entreprise, vous pouvez également avoir droit à divers avantages, tels que le treizième mois, la mutuelle d'entreprise, les primes ou encore les tickets restaurants. L'indemnité n'est pas soumise à cotisations salariales et le salaire de l'apprenti n'est pas imposable, dans la limite du SMIC, y compris en cas de rattachement au foyer fiscal des parents.

2. PAS DE FRAIS DE SCOLARITÉ À DÉBOURSER

En plus d'être rémunéré, vous n'avez pas à payer les frais de scolarité. Les études en alternance sont en effet intégralement financées par l'entreprise d'accueil durant toute la durée du contrat.

3. UNE PREMIÈRE LONGUE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Tout au long de votre formation en alternance, vous êtes pleinement intégré à l'entreprise. Vous êtes considéré comme un salarié à part entière. Votre tuteur ou maître d'apprentissage va donc vous confier des missions et des responsabilités. Vous pouvez ainsi acquérir un certains nombre de compétences opérationnelle et donc renforcer votre « employabilité ».

4. UNE MEILLEURE INSERTION PROFESSIONNELLE

Les expériences acquises sur le terrain vous donneront des armes affûtées pour affronter les recruteurs lors de votre recherche d'emploi. Grâce à votre expérience, vous vous démarquerez clairement de vos concurrents issus de la voie classique. Sans compter que vous avez de grandes chances d'être embauché dans votre entreprise d'accueil.

5. UN STATUT AVANTAGEUX

Etudiant en alternance, vous profitez non seulement des avantages du statut d'étudiant mais aussi du statut de salarié. Vous bénéficiez des congés payés, du comité d'entreprise, des frais de déplacement, de la retraite complémentaire mais aussi des réductions de transport, des tarifs réduits au cinéma, etc.

https://www.alternance.fr/

Damien lance sa propre marque de vêtements : Tauris.

Depuis le 27 juin 2021, Damien Renard, un lycéen de 15 ans de seconde au lycée Victor Hugo, à **Caen**, a décidé de vendre des vêtements en ligne en lançant sa propre marque.

Chaque soir après les cours et chaque week-end, Damien s'occupe donc de son « passe-temps ». Il avoue lui-même qu'il « n'aime pas l'école », a eu l'idée de créer sa marque en regardant les vidéos de Yomi Denzel, un **youtubeur** qui a fait de même..

Son objectif : attirer le plus de monde possible. Il a conçu des produits simples : sur les tee-shirts, il y a deux carrés superposés avec le nom de la marque. À long terme, il aimerait étendre la gamme en vendant des vêtements de sport. Ils sont fabriqués en « République dominicaine et sérigraphiés par l'entreprise parisienne Chrome Sérigraphie. Pour l'instant, il en a vendu un peu plus d'une dizaine. Son site web : **https://tauris-shop.myshopify.com/**

Comment créer son entreprise en étant mineur ?

En France, un mineur peut créer sa propre entreprise, mais sous certaines conditions. Il faut être âgé de 16 à 18ans. Damien ayant 15 ans, a dû procéder autrement, car il est impossible de lancer son entreprise seul avant 16 ans. Avec l'aide de ses parents, l'adolescent a créé l'association Tauris. Afin d'avoir des fonds pour se lancer et pouvoir acheter les produits, il a « créé des partenariats avec des entreprises ». Contrairement à l'entreprise qui peut être élaborée seul, l'association bénéficie automatiquement d'un conseil d'administration. En cela, Damien Renard n'a donc pas (encore) le statut d'autoentrepreneur.

Thomas réalisateur et producteur crée sa boîte de prestations audiovisuelles

Thomas Girard 17 ans, s'est lancé en février 2021 à la réalisation de reportages pour des entreprises ou des particuliers et souhaite devenir **journaliste reporter d'images** (JRI). Donc pas de problème d'orientation pour notre candidat au baccalauréat au lycée Blanche de Castille (Nantes) !

Passionné d'audiovisuel et de journalisme il a muri son projet autour beaucoup de reportages notamment ceux de l'émission Envoyé Spécial.

Ses premiers pas… des films anniversaires dont il réalisait des montages deux à trois minutes, puis la révélation au collège, il a effectué son stage de découverte de 3e au sein de la rédaction de France 3 Pays de la Loire, Peu après, en 2019, il crée une **Web TV** avec un ami, **Sainte-Luce en images**, où il raconte l'actualité de sa commune. « Nous faisions des reportages en choisissant les sujets », explique-t-il. Interview, tournage, montage, voix-off, Thomas fait tout de A à Z.

Autodidacte, Thomas a appris le montage et le tournage en regardant des tutoriels sur YouTube.

Après le bac, il ambitionne d' intégrer une école de journalisme, ou une école d'audiovisuel. Il rêve de faire carrière en tant que JRI, sans abandonner son entreprise et souhaite continuer à tourner pour les particuliers.

RELATION ÉCOLE - ENTREPRISE

“Nous allons créer un guichet unique dans tous les rectorats de France, où toute entreprise qui veut faire quelque chose avec l’Education Nationale ait quelqu’un à qui s’adresser.»

C’est par cette annonce que Jean-Michel Blanquer a lancé par visioconférence la première université école entreprise qui s’est déroulée les 7 et 8 octobre au Futuroscope (Poitiers).

Il a affirmé que “**le lien entre le monde de l’école et le monde de l’entreprise est absolument fondamental**“ et estime que les vieilles oppositions que l’on fait entre le monde scolaire et l’entreprise “n’ont plus lieu d’être aujourd’hui“.

Diplômes et formations “doivent savoir être plus réactifs, plus souples“ pour le ministre qui exprime sa “volonté d’avoir un partenariat du lycée professionnel avec un spectre d’entreprise sur leur territoire“.

Selon lui, “dès le collège les élèves doivent avoir **le sens de l’engagement**, qui est **le sens de l’entrepreneuriat**. (..) Les élèves que nous allons former aujourd’hui devront developper de grandes capacités d’adaptation.» Jean-Michel Blanquer indique que le lycée professionnel connaît lui aussi une profonde transformation et se dit heureux d’avoir contribué à mettre «**un terme au déclin de l’attractivité de la voie professionnelle**, sans idéologie, sans oeillères, et d’avoir fait en sorte de ne pas opposer ce qu’**il ne faut pas opposer, l’alternance et l’apprentissage, la voie pro et les CFA“ qui sont des modes de formation complémentaires**. L’école a d’ailleurs «ses missions et ses spécificités et c’est important qu’elle les garde“.

Pour le ministre, le nouveau lycée professionnel, c’est “**aussi mieux accompagner les élèves dans leur insertion professionnelle**“, et il assure réajuster **la carte des formations en lien avec les régions** et supprimer les formations non insérantes pour privilégier les formations insérantes “en lien avec **l’économie de demain**“.

Il a créé 80 campus des métiers qu’il appelle “Harvard du pro“. Il demande “l’aide de tous“ pour rapprocher **l’école de l’entreprise afin d’offrir à chaque collégien de 3ème un stage en entreprise**. Il rappelle les 30 000 stages réservés aux élèves de l’éducation prioritaire.

Il souhaite “aller encore plus loin dans l’apprentissage au sein de nos lycées professionnels“, en passant de 1 apprenti à 2 sur 10 élèves.

L’intégralité des échanges de la journée du 7 octobre en vidéo
L’intégralité des échanges de la journée du 8 octobre en vidéo
L’événement sur le site du ministère ici

LA MARINE RECRUTE

DANS LES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Sur tous les océans et toutes les mers du monde, 365 jours par an et 24 heures sur 24, les marins assurent la sécurité et la protection de l'espace maritime français. En mer, sur terre et dans les airs, nous sommes 39 000 marins mobilisés pour accomplir des missions de renseignement, de prévention, d'intervention, de protection et de dissuasion.

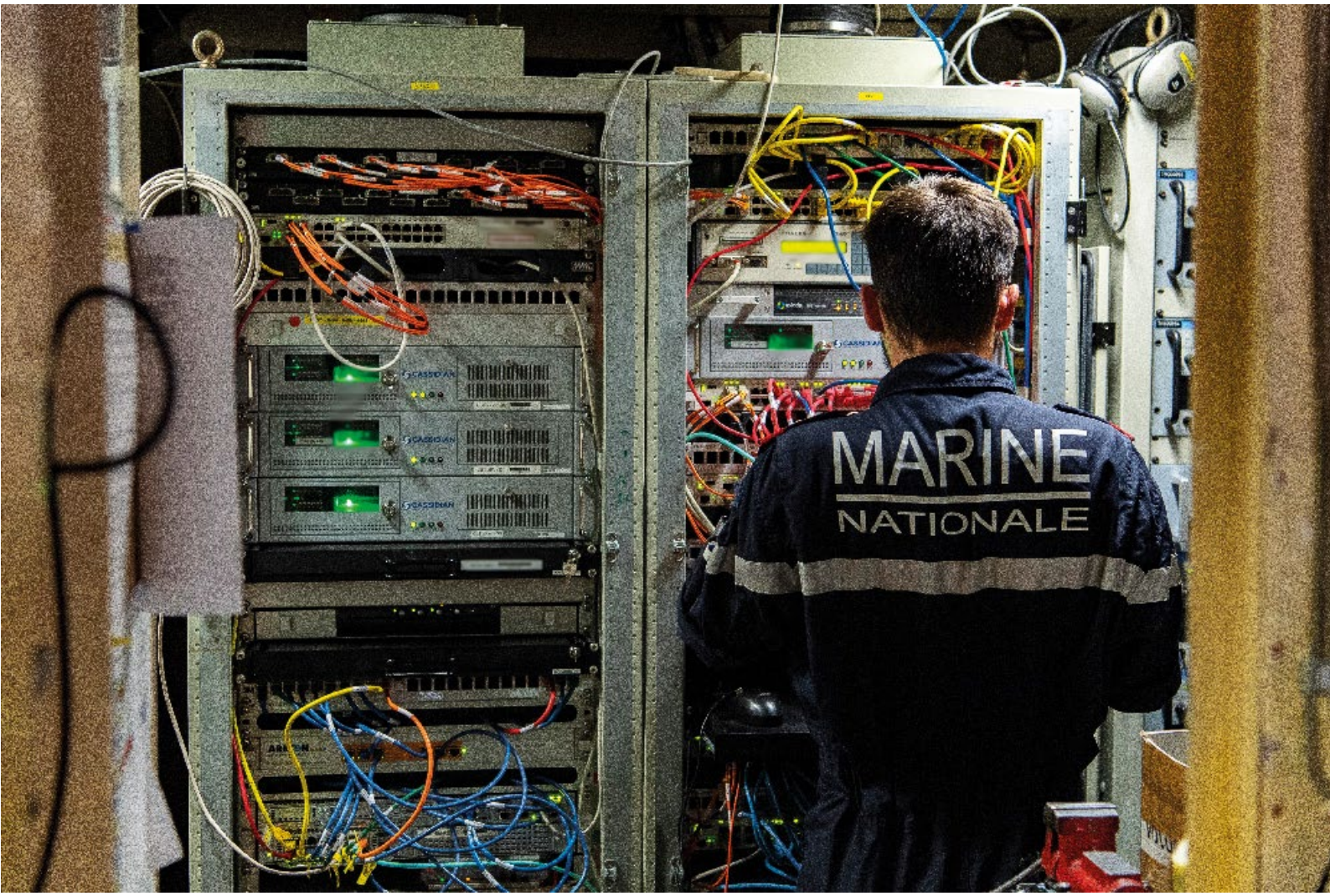

Faire circuler une information vitale pour les opérations tout en garantissant la sécurité de données ultra-sensibles ? C'est le défi relevé par les marins des systèmes d'information et de communication (SIC).

Pour gagner les guerres d'aujourd'hui et de demain, l'information est clé. C'est elle qui permet de comprendre l'environnement et d'identifier les risques. C'est elle qui permet au commandement et aux chefs aux échelons tactiques de prendre les bonnes décisions. Gardiens et messagers de ces informations, les SIC permettent de partager des données protégées en garantissant leur intégrité à des milliers de nautiques de distance.

Toutes les composantes de la Marine ont besoin de communiquer entre elles et avec les postes de commandement à terre, qu'elles soient déployées dans les airs, sur ou sous la mer. Pour mener à bien leurs missions, les sous-marins doivent, par exemple, concilier leur impératif de discrétion tout en garantissant une parfaite réception et émission des informations.

Les marins experts des télécommunications et de l'informatique jouent donc un rôle capital, quel que soit l'environnement. Ils doivent allier technicité, polyvalence et ingéniosité. Agiles, ils s'adaptent aux contraintes des systèmes embarqués et à l'évolution des contextes opérationnels.

DÉCOUVREZ VOS FUTURES MISSIONS

Pour réussir nos opérations sur terre, en mer et dans les airs, les données sont essentielles.
C'est grâce à elles que nous pouvons cerner les menaces et établir la situation tactique, mais aussi coordonner les opérations en temps réel. Notre enjeu : recueillir ces données, mais aussi les transmettre et les traiter en toute sécurité. C'est là que les experts des systèmes d'information et de communication (SIC) interviennent. Acteurs-clés de notre protection, les experts des SIC sont aussi au cœur des transformations de nos modes de travail. Ils aident l'ensemble de l'équipage à gagner en synergies, en agilité et en capacités d'action !

MAINTENANCE DES INSTALLATIONS

Vous réalisez l'entretien des moyens de télécommunication, à terre comme en mer, et assistez au quotidien vos collègues camarades de l'équipage dans l'usage de ces technologies.

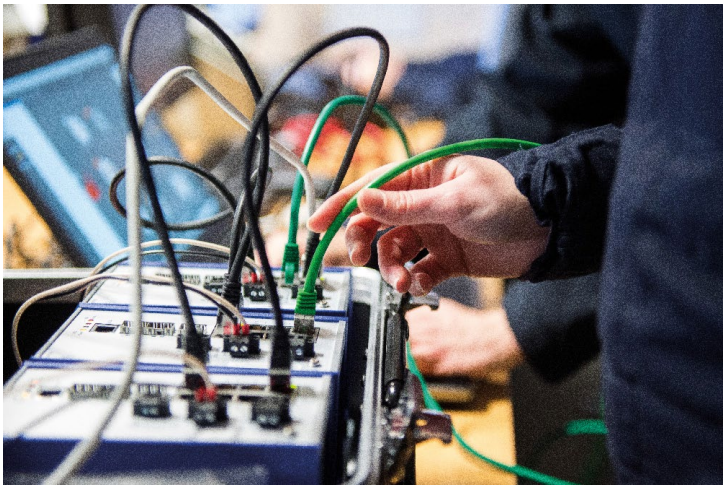

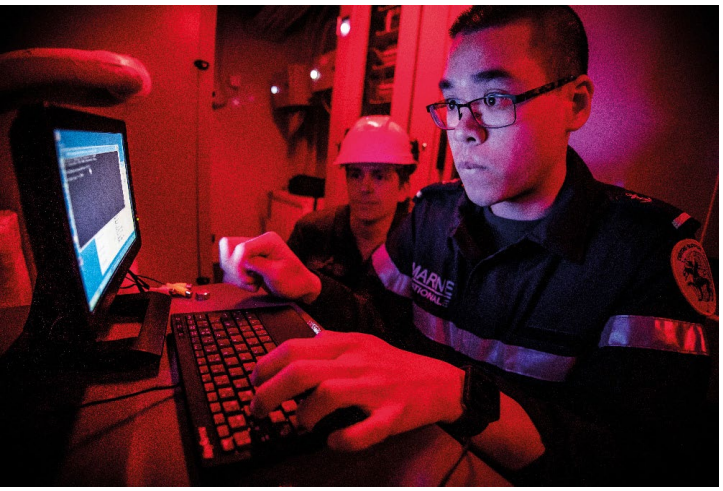

GESTION DES RÈGLES DE PROTECTION DU SECRET

Vous êtes garant de la sécurité des données et cloisonnez l'information selon les habilitations et les besoins de chaque échelon.

SURVEILLANCE ET PROTECTION

Aux aguets, vous anticipez, détectez et repoussez les menaces. Votre sang-froid vous permet, si la situation l'exige, de poursuivre une mission opérationnelle avec des systèmes d'information dégradés.

ADMINISTRATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Vous gérez les émissions directes ou par satellite afin de garantir la discrétion, la portée et le débit de transmission des informations (images, voix et données).

EXPLOREZ NOS MÉTIERS

MAINTENANCE INFORMATIQUE

Vous installez et vous configurez les équipements informatiques et de télécommunication : ordinateurs du bord, radios, informatique, téléphonie, radio, satellite... En véritable expert, vous en assurez aussi la maintenance opérationnelle !

Les métiers :

- Équipier de maintenance
- Technicien maintenance
- chef de secteur

MANAGEMENT DES RÉSEAUX

Experts des systèmes civils ou militaires, vous assurez le bon fonctionnement et l'efficacité des transmissions d'information.
Vous parvenez à maintenir une très grande qualité de transmissions sur de longues distances. Vous supervisez aussi des réseaux de la Défense au sein d'un centre de gestion et d'assistance aux utilisateurs.

Les métiers :

- Opérateur systèmes d'information
- Chef d'équipe
- Technicien systèmes d'information
- Réseaux et télécommunications
- Technicien de sécurité des systèmes d'information

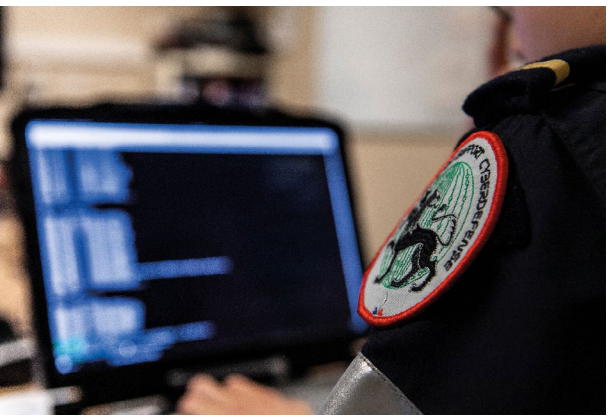

CONCEPTION ET DÉVELOPPEMENT

Véritable « tête chercheuse », vous développez et conduisez des recherches techniques en architecture des systèmes d'information. Votre objectif : optimiser les dispositifs et accompagner les évolutions technologiques pour équiper le plus grand nombre de bâtiments possibles.

Les métiers :

- Concepteurs analystes programmeurs des systèmes d'information
- Chef de projet informatique ou télécommunications
- Technicien expert ou télécommunications

CYBERDÉFENSE

Vigie et protecteur du système d'information, vous évaluez les menaces et les risques du cyberespace et sécurisez les infrastructures des systèmes d'information (SI). Vous assurez leur disponibilité et protégez les données qu'elles contiennent en garantissant leur confidentialité et leur intégrité. Vous êtes aussi amené à analyser la cybersécurité opérationnelle dans un service de renseignement des armées.

Les métiers :

- Expert cyberdéfense
- Expert en architecture sécurisée
- Analyste en cybersécurité opérationnelle
- Officier de cyberdéfense
- Officier entraîneur
- Cybercombattant

ACTU MARINE

COIFFEZ VOTRE BÂCHI - INTÉGREZ LA MARINE COMME MOUSSE OU MATELOT

Le 1er décembre 2021, à 18h, la Marine nationale organise un live chat sur le site **Etremarin.fr**. Discutez avec nos marins ambassadeurs et trouvez votre formation à l'Ecole des mousses ou des matelots. Ces écoles proposent de nombreuses formations professionnelles et rémunérées, accessibles avec ou sans le Bac, dès 16 ans, dans plus de 30 métiers.

Les marins exercent des métiers techniques dans un environnement complexe, en constante évolution. Ainsi, un jeune de 19 rentré avec un BAC PRO mécanicien peut devenir pilote d'un sous-marin. Grâce à la formation tout au long de sa carrière, il évoluera pour occuper des postes à plus grande responsabilité. En moyenne, un marin suit 23 jours de formation par an, permettant d'obtenir des diplômes à équivalence civile.

LA MARINE NATIONALE ORGANISE LE 23 NOVEMBRE À 18H

EN LIVE DEPUIS LA CHAINE YOUTUBE ETRE MARIN, UNE TABLE-RONDE INTITULÉE « L'ÉVOLUTION DE CARRIÈRE, PILIER D'UNE MARQUE EMPLOYEUR ATTRACTIVE »

Cet évènement, sous le patronage du **vice-amiral d'escadre Guillaume Goutay**, Directeur du personnel militaire de la Marine La conférence sous la forme d'une table ronde abordera les questions liées au développement des talents tout au long de la vie professionnelle. Nos intervenants échangeront sur l'importance des politiques RH en matière d'évolution de carrière : développement des compétences et montée en responsabilités, comme facteur clé de l'attractivité d'une marque employeur.

Elle sera animée par Mme Lorraine Goumot, journaliste chez BFM Business, avec nos invités :
CF ® Emmanuel Rouve, directeur de l'IFTO, formation d'excellence en chaudenerie
Catherine Tetart, cheffe de l'antenne Mission Reconversion des Officiers, Défense Mobilité
Jacques Bouvier, directeur emploi, formation, développement RH, ORANO
Marie Hombrouck, fondatrice du cabinet de recrutement Atorus exécutive
CF ® Thierry Lemerle, Directeur régional Pôle emploi Occitanie, Correspondant national des Armées

L'évènement sera retransmis en direct depuis notre chaîne YouTube «Être Marin»

en cliquant sur ce **lien**

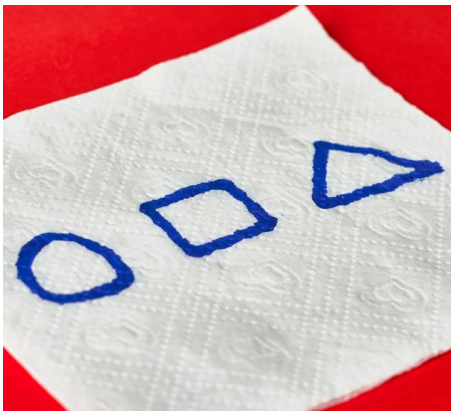

ACADÉMIE GONCOURT

Sous le feu des critiques, Facebook devient Meta

«Réseau social né dans un dortoir d'Harvard il y a dix-sept ans, Facebook est devenu un mastodonte de l'économie mondiale pesant 1 000 milliards de dollars en Bourse et englobant entre autres WhatsApp, Instagram ou les casques de réalité virtuelle Oculus. "Cela en a conduit certains, dans le secteur de la technologie, ainsi que des employés, à spéculer sur le fait que l'entreprise allait bientôt changer de nom", note le Washington Post.

Mark Zuckerberg, son fondateur, a annoncé ce nouveau nom jeudi 28 octobre lors de la conférence Facebook Connect : Meta. Aujourd'hui, nous sommes vus comme un réseau social, mais dans notre ADN, nous sommes une entreprise qui construit des technologies pour connecter les gens et le métavers est la nouvelle frontière, comme l'étaient les réseaux sociaux quand nous avons commencé", a expliqué le milliardaire. "Dorénavant, nous sommes centrés sur

le métavers plutôt que Facebook", a-t-il ajouté. "Facebook restera le nom du réseau social mais son code FB à Wall Street deviendra MVRS à partir du 1er décembre. Le groupe Meta sera divisé entre Family of Apps (Facebook, WhatsApp, Instagram) et Facebook Reality Labs, sa branche hardware (casque de réalité virtuelle Oculus Quest, lunettes de réalité augmentée, les appareils Portal, futur casque Cambria…).»

Lire l'article complet ici.

Courrier international

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA TOLÉRANCE 16 novembre

Chaque année le 16 novembre, la communauté internationale célèbre la Journée internationale de la tolérance avec des activités qui s'adressent à la fois aux établissements d'enseignement et au grand public.

L'Assemblée générale a instauré cette journée par sa résolution A/RES/51/95 du 12 décembre 1996, à la suite de l'Année internationale des Nations Unies pour la tolérance, proclamée par l'Assemblée générale de l'ONU en 1995.

Série de Master Class contre le racisme et les discriminations

Lancée par l'UNESCO en novembre 2019, la série de Master Class contre le racisme et les discriminations vise à donner aux étudiants les moyens de devenir des champions de la jeunesse dans leurs propres écoles et communautés, et à sensibiliser le public à la manière de déconstruire les mécanismes qui sous-tendent le racisme et les discriminations. Il s'agit d'une «formation de formateurs».

Soulignant l'importance croissante de ce fléau social, la série de Master Class a pour objectif de :

- Donner aux jeunes les clés et les outils pour comprendre les concepts et les preuves scientifiques permettant de décrypter les attitudes et les comportements racistes.

- Proposer des modèles inspirants pour permettre aux jeunes d'agir à leur niveau dans la lutte contre le racisme et les discriminations.

- Inspirer les décideurs politiques, aux niveaux mondial, national et local, à poursuivre les efforts collectifs dans la lutte contre le racisme et les discriminations.

Les Master Class servent d'espaces de dialogue et de forums d'apprentissage entre les jeunes participants, les experts et les personnes ressources, et les personnalités invitées, pour discuter ouvertement des tabous qui rongent la fibre sociale et morale des sociétés.

En utilisant une approche fondée sur les droits humains, les cours abordent divers sujets liés à l'inclusion et à la non discrimination, tels que la discrimination raciale, la discrimination fondée sur le genre, les droits des peuples indigènes, et la discrimination à l'égard des personnes handicapées. En fonction des contextes régionaux et locaux, le contenu du programme et le cursus de chaque Master Class sont conçus par l'UNESCO en collaboration avec des partenaires et des acteurs locaux.

En collaboration avec La Poste française, le Programme des sciences sociales et humaines de l'UNESCO lance le nouveau timbre « Unis contre le racisme et les discriminations » le 17 septembre 2021 au Siège de l'UNESCO.

La Poste consacre ce timbre à l'identité visuelle de la Série de Master Class contre le racisme et les discriminations de l'UNESCO, une formation des jeunes participants qui s'engagent à mettre à profit leurs nouveaux acquis pratiques et théoriques pour combattre le racisme et les discriminations. Cette série fait partie de la feuille de route que l'UNESCO élabore à la suite de l'«Appel mondial contre le racisme» adopté par les États Membres en décembre 2020 qui appelle à des efforts renforcés pour lutter contre le racisme et la discrimination.

https://fr.unesco.org/themes/promouvoir-droits inclusion/masterclass

L'effet "Squid Game" : boomde l'apprentissage du coréenet frénésie sur TikTok

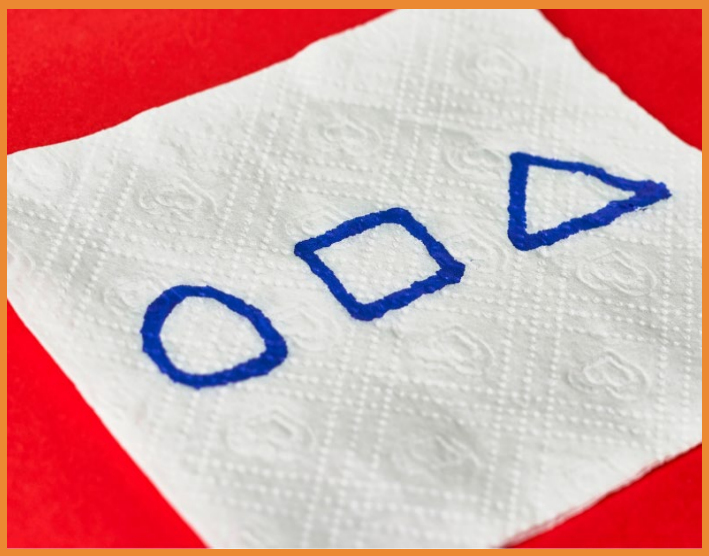

«Sortie le 17 septembre, la série sud-coréenne diffusée sur Netflix provoquedepuis quelques semaines unengouement mondial. Avec denombreuses répercussions "dans la vraievie", raconte ABC News.

Elle est en passe de détrôner La chronique des Bridgerton, plus gros succès de Netflix jusqu'à présent. "L'esthétique fascinante et les moments de brutalité étourdissante" dela série sud-coréenne Squid Game, "thriller dystopique et gore" sorti le 17 septembre, "en ont fait la série la plus regardée dans plus de 90 pays", relate la chaîne américaine ABC News. Et cet engouement "a des répercussions au-delà de la fiction".
La série a eu "des conséquences immédiates sur la mode et la culture", détaille le média : comme on pouvait s'y attendre, les "costumes et masques d'Halloween [imitant les tenues des personnages] se multiplient déjà sur des sites comme Etsy et Amazon" et, plus surprenant, un modèle de chaussures blanches de la marque Van's, "semblables à celles qui sont portées dans la série", a connu une hausse de ses ventes de 7 800 %.»

Lire l'article complet ici.

Courrier international

Mohamed Mbougar Sarr remporte le prix Goncourt

«Le prix Goncourt a été attribué à Mohamed Mbougar Sarr pour «La Plus Secrète Mémoire des hommes», mercredi 3 novembre. Après une édition 2020 qui avait récompensé Hervé Le Tellier (pour L'Anomalie) par visioconférence, c'est à nouveau du restaurant Drouant, dans le 2e arrondissement de Paris, que le jury a annoncé la nouvelle. Etaient également en lice : Christine Angot pour Le Voyage dans l'Est (Flammarion), Sorj Chalandon pour Enfant desalaud (Grasset) et Louis-Philippe Dalembert pour Milwaukee Blues (Sabine Wespieser Editeur).

Son auteur, né en 1990 au Sénégal, n'était pourtant pas le plus célèbre de la sélection ; ni ses deux maisons d'édition (la française de l'éditeur indépendant Philippe Rey et la sénégalaise Jimsaan), des habituées de la course au prix. Pas plus que son texte ne se présentait comme le plus facile d'accès. Mais l'impressionnante ambition et l'étourdissante énergie narrative de «La Plus Secrète Mémoire des hommes» emportent tout sur leur passage.

Lire l'article complet ici.

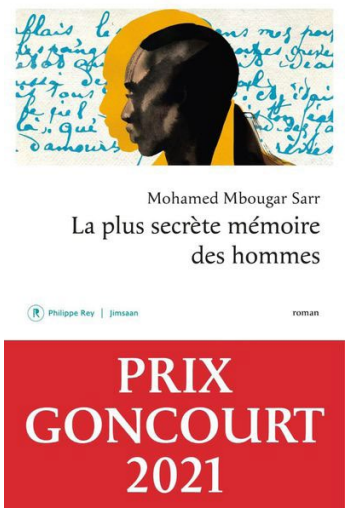

Résumé: En 2018, Diégane Latyr Faye, jeune écrivain sénégalais, découvre à Paris un livre mythique, paru en 1938 : «Le labyrinthe de l'inhumain». On a perdu la trace de son auteur, qualifié en son temps de «Rimbaud nègre», depuis le scandale que déclencha la parution de son texte. Diégane s'engage alors, fasciné, sur la piste du mystérieux T.C. Elimane, se confrontant aux grandes tragédies que sont le colonialisme ou la Shoah. Du Sénégal à la France en passant par l'Argentine, quelle vérité l'attend au centre de ce labyrinthe ?

Sans jamais perdre le fil de cette quête qui l'accapare, Diégane, à Paris, fréquente un groupe de jeunes auteurs africains : tous s'observent, discutent, boivent, font beaucoup l'amour, et s'interrogent sur la nécessité de la création à partir de l'exil. Il va surtout s'attacher à deux femmes : la sulfureuse Siga, détentrice de secrets, et la fugace photojournaliste Aïda…

D'une perpétuelle inventivité, «La plus secrète mémoire des hommes» est un roman étourdissant, dominé par l'exigence du choix entre l'écriture et la vie, ou encore par le désir de dépasser la question du face-à-face entre Afrique et Occident. Il est surtout un chant d'amour à la littérature et à son pouvoir intemporel.

01-12 NOV 2021
GLASGOW

COP26

IN PARTNERSHIP WITH ITALY

Le Royaume-Uni accueille la 26e conférence des parties des Nations Unies sur le changement climatique (COP26) à Glasgow du 31 octobre au 12 novembre 2021.

Le sommet de la COP26 réunit les parties pour accélérer l'action en vue d'atteindre les objectifs de l'accord de Paris et de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

Le Royaume-Uni s'est engagé à travailler avec tous les pays et à unir ses forces avec la société civile, les entreprises et les personnes en première ligne du changement climatique pour inspirer l'action climatique avant la COP26.

Partout dans le monde, les tempêtes, les inondations et incendies de forêt s'intensifient. La pollution atmosphérique affecte tristement la santé de dizaines de millions de personnes et le temps imprévisible cause des dommages incalculables aux habitations et aux moyens de subsistance.

Mais si les impacts du changement climatique sont dévastateurs, les progrès réalisés dans la lutte contre le changement climatique permettent d'assainir l'air, de créer de bons emplois, de restaurer la nature et, dans le même temps tout en libérant la croissance économique.

OBJECTIFS DE LA COP26

1. Garantir un niveau net zéro au niveau mondial d'ici le milieu du siècle et maintenir 1,5 degrés à portée de main

Les pays sont invités à proposer des objectifs ambitieux de réduction des émissions pour 2030, afin d'atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici le milieu du siècle.

2. S'adapter pour protéger les communautés et les habitats naturels

Le climat est déjà en train de changer et il continuera à changer même si nous réduisons les émissions, avec des effets dévastateurs.

3. Mobiliser des fonds

Pour atteindre nos deux premiers objectifs, les pays développés doivent tenir leur promesse de mobiliser au moins 100 milliards de dollars de financement climatique par an d'ici 2020.

4. Travailler ensemble pour obtenir des résultats

Nous ne pourrons relever les défis de la crise climatique qu'en travaillant ensemble.

Extraits d'un article du Monde, à retrouver en intégralité **ici**.

Climat : à quoi servent les COP et comment fonctionnent-elles ?

Les grand-messes climatiques, qui se déroulent depuis 1995, rassemblent autour de 30 000 participants chaque année depuis 1995. Décryptage de leur origine, de leur organisation et de leur rôle dans la lutte contre le réchauffement.

Depuis près de trente ans, les pays du monde entier se réunissent chaque année lors d'un sommet, sous l'égide de l'ONU, pour accélérer la lutte contre le changement climatique. La 26e édition, la COP26, se tiendra du 31 octobre au 12 novembre à Glasgow (Ecosse) en présence de 30 000 personnes venues de 196 pays et 120 chefs d'Etat. En quoi consistent ces grand-messes qui ponctuent les négociations climatiques ?

En quoi les COP font-elles avancer les négociations climatiques ?

« Les COP ne peuvent pas tout mais elles ont un rôle important à jouer en tant qu'instance politique de haut niveau », juge Lola Vallejo, la directrice climat de l'Institut du développement durable et des relations internationales.

Elles maintiennent le multilatéralisme, donnent une voix à l'ensemble des pays, dont ceux en développement ou vulnérables, et « offrent un solide cadre de transparence et de redevabilité, lors duquel on fait le bilan des avancées des uns et des autres », ajoute-t-elle. Elles permettent aussi de lancer des coalitions sectorielles, comme par exemple sur la sortie du charbon ou la déforestation.

Qu'est-ce qu'une COP ?

L'acronyme COP fait référence à la « Conférence-des parties » (Conference of the Parties en anglais) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Ce traité international, adopté au Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992, reconnaît l'existence d'un changement climatique d'origine humaine et donne aux pays industrialisés le primat de la responsabilité pour lutter contre ce phénomène. Il a été ratifié par 197 parties (196 Etats et l'Union européenne).

La convention-cadre instaure les Conférences des parties, qui se réunissent chaque année lors d'un sommet mondial où sont adoptées, par consensus, les décisions pour lutter contre le dérèglement climatique. La première COP s'est tenue à Berlin en 1995. Les conférences ont lieu dans des villes différentes chaque année, selon un système de rotation des continents, ou à défaut à Bonn (Allemagne), le siège du secrétariat de la CCNUCC. Elles sont préparées tout au long de l'année, notamment par des négociations intermédiaires, qui ont lieu en juin à Bonn, et par une pré-COP.

A noter qu'au-delà des COP climat, il existe aussi deux autres COP, liées aux deux autres conventions adoptées à Rio en 1992 : la Convention sur la diversité biologique et la Convention sur la lutte contre la désertification.

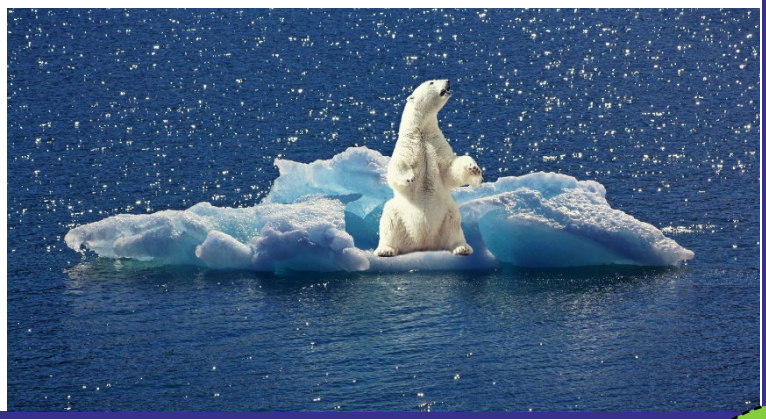

QUEL EST LE RÔLE DE L'ÉCO-DÉLÉGUÉ ?

4 MISSIONS ESSENTIELLES

Tu as un rôle clé pour permettre à ton collège de réaliser des actions écoresponsables. En tant qu'éco-délégué, tu deviens à la fois :

1. UN RELAI

- de connaissances, d'informations, d'actualités auprès de tes camarades,
- pour transmettre les idées de tes camarades aux instances du collège,
- pour informer les classes et tes camarades des projets auxquels ils peuvent s'associer.

2. UN AMBASSADEUR

- Tu seras amené à participer à des réunions : aux comités de pilotage des projets du collège, au comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), à la commission restauration…
- Tu pourras représenter ton collège lors d'événements locaux, régionaux ou nationaux.

3. UN DÉCIDEUR

- moteur dans la mise en place d'actions,
- qui met en place des actions de communication pour toucher tous les élèves du collège (affiches, articles dans le journal du collège, articles pour le site ou le blog du collège, transmission d'informations sur les réseaux sociaux…).

4. UN GARANT

Un garant des actions menées, participant aux enquêtes et aux évaluations des projets.

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

DU 20 AU 28 NOVEMBRE 2021

HTTPS://WWW.SERD.ADEME.FR/

Les 6 grands thèmes d'actions de la réduction des déchets

- Prévention des déchets (écoconception, suremballage, produits jetables)
- Prévention des déchets dangereux
- Prévention du gaspillage alimentaire
- Promotion du compostage
- Réemploi/Réparation/Réutilisation
- Journée de nettoyage

Qu'est-ce que la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets ?

Coordonnée en France par l'ADEME, la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) est un « temps fort » de mobilisation au cours de l'année pour mettre en lumière et essaimer les bonnes pratiques de production et de consommation qui vont dans le sens de la prévention des déchets.

Durant la dernière semaine du mois de novembre, tout le monde peut mener des actions de sensibilisation: les collectivités territoriales, les administrations, les associations, les entreprises, les établissements scolaires, les maisons de retraite, les hôpitaux… mais aussi les particuliers !

Les porteurs de projet mettent en place des animations pour sensibiliser au fait de : mieux consommer, mieux produire, prolonger de la durée de vie des produit et jeter moins.

Ces animations peuvent s'adresser au grand public ou bien à un public ciblé, comme les élus, les salariés, les étudiants, les scolaires…

La prévention des déchets, quels enjeux ?

Aujourd'hui, chaque Français produit en moyenne 590 kg de déchets ménagers et assimilés par an. La quantité de déchets a doublé en 40 ans : nous achetons plus et plus fréquemment. Et les produits sont de plus en plus éphémères.

Face à ce constat, la réduction des déchets est une démarche essentielle afin :

- d'économiser les matières premières épuisables ;
- de limiter les impacts sur l'environnement ;
- de diminuer le coût des déchets pour chacun.

La réussite de la réduction des déchets est donc basée sur la prévention des déchets, c'est-à-dire avant que celui-ci ne soit produit, car le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas!

Idées d'animations

Trop de déchets

- Organiser une visite du quartier axée sur la problématique des déchets et de leur réduction (site de compostage, réparateur, magasin de seconde main, …)
- Organiser une conférence, montrer un film et le faire suivre d'un débat
- Réaliser et poster des reportages sur Youtube, Facebook, etc.
- Mettre en place une exposition des activités et/ou des résultats obtenus pour les parents/le quartier

Mieux consommer

- Organiser une action de promotion du matériel scolaire écologique
- Goûters peu emballés

Prolonger la durée de vie des produits

- Organiser des collectes de biens en vue de la réutilisation
- Organiser des bricolages à partir de matériaux de récupération

Moins jeter

- Lancer un défi de réduction de consommation de papier : récupération du papier recto (bac de récup), utiliser le papier recto/verso, mettre un autocollant « Stop Pub », gestion des impressions, usage des manuels
- Lancer un projet de lutte contre le gaspillage alimentaire
- Développer des ateliers compostages

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

C'EST DÉCIDÉ : JE RÉDUIS MES DÉCHETS !

Tout le programme sur www.serd.ademe.fr

ADEME

EN PARTENARIAT AVEC FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

DÉCOUVRIR
LE MÉMORIAL DE LA SHOAH

Le musée du Mémorial de la Shoah propose une exposition permanente appuyée sur les archives du Centre de documentation et, en complément de cette exposition permanente, des expositions temporaires qui puisent leurs thèmes dans l'histoire, l'art et la littérature. Elles sont des fenêtres ouvertes sur le sort des Juifs dans les autres pays d'Europe mais aussi sur les autres génocides du XXème siècle.

Le Mémorial de la Shoah mène des actions de sensibilisation en direction des jeunes publics depuis plusieurs années.

Face à la montée inquiétante du racisme et de l'antisémitisme, le Mémorial souhaite intensifier son activité pédagogique et notamment porter cette action au-delà de ses murs. L'offre pédagogique s'est donc étoffée et propose davantage de parcours inter-musées, de sessions de formation en province, d'ateliers pédagogiques et expositions délocalisées et de voyages sur les lieux de mémoire.

Exposition permanente

L'exposition permanente se trouve au niveau -1 du Mémorial et présente un parcours chronologique et thématique constitué de douze séquences qui retrace l'histoire des Juifs de France pendant la Shoah.

Photographies, textes, documents originaux, fac-similés, objets, films, sons… abordent l'histoire de la Shoah. Entrant dans l'exposition, le visiteur peut suivre sur sa gauche le parcours concernant la France, dans lequel sont inclus des destins individuels, tandis qu'à sa droite est exposée l'histoire à l'échelle européenne. Une conception qui permet des allers-retours permanents entre l'histoire et le témoignage, entre l'histoire collective et l'histoire individuelle.

Clôturant l'exposition permanente, le Mémorial des enfants comprend 3 000 photographies d'enfants juifs déportés. Ces photographies classées par ordre alphabétique et rassemblées par Serge Klarsfeld sont extraites du livre Mémorial des enfants juifs déportés de France (éd. Les Fils et Filles des déportés de France, 1995).

L'antenne du Mémorial de la Shoah en région

Située à Toulouse, l'antenne régionale pour le sud de la France accompagne les actions menées par le Mémorial de la Shoah en partenariat avec les acteurs locaux, en valorisant les ressources du patrimoine régional. L'antenne développe des actions spécifiques à destination du monde scolaire, en organisant des ateliers pour les élèves et des formations pour les professeurs.

Découvrez l'offre culturelle et éducative de l'antenne sud du Mémorial de la Shoah ici.

Expositions et événements en France

Le Mémorial de la Shoah étend son activité et son travail de prévention du racisme, de l'antisémitisme et des génocides au-delà de ses murs. En France, de nombreuses villes accueillent une partie de la programmation et du Mémorial.

Exposition Simone Veil, un destin (1927-2017)

Expositions et événements en France

lundi 15 novembre 2021 → mardi 28 décembre 2021 | Hors les murs

Exposition "Simone Veil, un destin (1927-2017)" à Montpellier

Entrée libre — VOIR LE DÉTAIL

Exposition Les Justes de France

Expositions et événements en France

samedi 6 novembre 2021 → dimanche 21 novembre 2021 | Hors les murs

Exposition Les Justes de France à Dunkerque

Entrée libre — VOIR LE DÉTAIL

Rwanda 1994 : le génocide des Tutsi

Hors les murs

dimanche 28 juin 2020 → dimanche 27 mars 2022 | Hors les murs

Envisager l'histoire et la mémoire du génocide des Tutsi implique une confrontation avec la réalité humaine et matérielle des massacres. À travers une disposition scénographique visant à approcher l'événement par une narration centrée sur les objets, les archives sonores, vidéo ou écrites, l'exposition permet de restituer la réalité d'un passé toujours vivant au Rwanda, vingt-cinq ans après.

Entrée libre — VOIR LE DÉTAIL

Exposition Beate et Serge Klarsfeld, les combats de la mémoire (1968-1978)

Expositions et événements en France

jeudi 21 octobre 2021 → samedi 23 avril 2022 | Hors les murs

Exposition Beate et Serge Klarsfeld, les combats de la mémoire (1968-1978) à Toulouse

Entrée libre — VOIR LE DÉTAIL

Homosexuels et lesbiennes dans l'Europe nazie

Expositions temporaires

jeudi 17 juin 2021 → lundi 28 mars 2022 | Paris

Exposition temporaire : Homosexuels et lesbiennes dans l'Europe nazie du 17 Juin 2021 à 6 Mars 2022

Entrée libre — VOIR LE DÉTAIL

Rencontre - Paris

Les Gryner. Des survivants de la Shoah en Pologne, réfugiés en France

Dimanche 5 décembre 2021
Horaire : 14h30
Participants : 100 maximum

À l'occasion de la parution de l'ouvrage Les Gryner 1945- 1953. Des réfugiés juifs polonais en France après la Shoah, de Sabine Zeitoun.

Les Gryner (« vert » en yiddish) sont des Juifs polonais, rescapés de la Shoah en Pologne ou en URSS, réfugiés en France dans l'immédiat après-guerre. Ces nouveaux venus en France ont été désignés sous le terme de Gryner par leurs prédécesseurs et coreligionnaires venus d'Europe de l'Est avant le second conflit mondial. Quelles ont été leurs motivations à s'exiler et reconstruire une vie familiale et professionnelle en France ? Quelles ont été leurs sociabilités et modalités d'intégration dans la société française de l'après-guerre ?

En présence d'Henry Battner, président du Farband-Union des sociétés juives de France, de Richard Prasquier, médecin, président du Crif (2007– 2013), Jean-Charles Szurek, directeur de recherche émérite au CNRS, et Sabine Zeitoun, historienne.
Animée par Judith Lyon-Caen, directrice d'études à l'EHESS.

La rencontre sera retransmise en direct sur le site internet, la page Facebook et Youtube du Mémorial.

Sur réservation

Parcourir le site :
http://www.memorialdelashoah.org

MINISTÈRE
DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

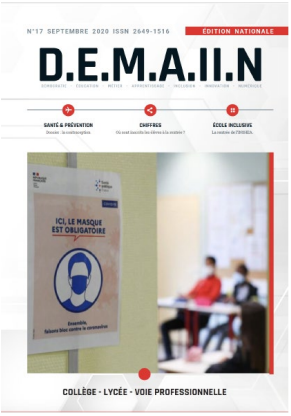

Septembre 2020

Octobre 2020

Novembre 2020

Décembre 2020

Janvier 2021

Février 2021

Mars 2021

Avril 2021

Mai 2021

Juin 2021

Septembre 2021

Octobre 2021

CLIQUEZ ICI POUR REÇEVOIR D.E.M.A.II.N CHAQUE MOIS

WWW.EDITIONS-EPICURE.FR